



MONSIEUR JACQUES CREYSSEL
Délégué général de la FCD
12 rue Euler
75008 PARIS

OBJET : Réunion entre enseignes

Paris, le 6 avril 2020

Monsieur le délégué général,

Avant le confinement instauré par le Président de la République, la grande distribution a fait face à un rush de nos concitoyens dans ses points de vente. Au-delà du risque de transmission virale que cet afflux a pu générer, les nerfs des salariés y ont été mis à dure épreuve.

Désormais, les mesures de distanciation sociale doivent être strictement respectées et les protections individuelles distribuées aux salariés. Le flux de la clientèle doit être régulé à l'entrée pour éviter la promiscuité. **Car la santé et sécurité des salariés ne peuvent être que notre préoccupation prioritaire commune.**

Mais maintenant qu'une grande partie de la population est confinée, celle-ci est en mesure de se réapprovisionner en semaine. C'est la raison pour laquelle la **CFE-CGC AGRO**, la **CFTC CSFV** et la **FGTA-FO** vous demandent de réunir les enseignes adhérentes à la **FCD** afin d'organiser la concurrence sur la question des ouvertures dominicales.

- ☞ Pour éviter toute distorsion de cette concurrence, **une position claire et commune** sur la fermeture des magasins le dimanche doit être **rendue publique**, et tant que le confinement reste décrété. A l'issue de cette réunion, les organisations syndicales à l'origine de ce courrier souhaitent en connaître les **résolutions**.
- ☞ Concernant les enseignes qui ouvrent leurs magasins le dimanche toute la journée, **mais sans salarié présent**, la surface de vente doit être également fermée pour permettre l'assainissement de la surface de vente. Ceci pour participer à la lutte contre la propagation du virus et afin de **protéger les salariés** prenant leur poste le lundi matin. En effet, il faut garder à l'esprit que la durée de survie du virus est de **plusieurs heures, y compris sur tout type de surface**. C'est pourquoi il est important de ne pas risquer une dissémination, y compris par la présence d'un service sécurité ou entretien externes ce jour-ci.

La fermeture dominicale **généralisée** répondrait à deux nécessités impératives : d'abord de participer à limiter les déplacements de la population et permettre aux salariés, éprouvés physiquement et psychologiquement, de se reposer et de s'occuper de leurs familles bien souvent confinées et inquiètes quant aux risques encourus.



Comptant sur votre action, veuillez croire monsieur le délégué général en nos sentiments les plus distingués.

Thierry FARAUT
Président de la
CFE-CGC AGRO

Patrick ERTZ
Président de la
CFTC-CSFV

Dejan TERGLAV
Secrétaire général
de la FGTA-FO

Copies : Madame Muriel **PENICAUD**, Ministre du travail
Monsieur François **HOMMERIL**, Président de la **CFE-CGC**
Monsieur Cyril **CHABANIER**, Président de la **CFTC**
Monsieur Yves **VEYRIER**, Secrétaire général de **FO**
Monsieur Renaud **GIROUDET**, Directeur des affaires sociales **FCD**